

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire
du mardi 21 mai 2024 à 12h15, salle 2013

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Raphaël Baroni, Malika Ben Harrat, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaz Maggetti, Lilamani de Soysa, Myriam Détraz, Jonathan Durandin, Justine Favre, Catherine Flütsch, Cyrille François, Stéphanie Pahud, Adrien Paschoud, Noémie Rochat Nogales, Camille Vorger, Iréna Wyss.

Étudiant·e·s : Ekua Twiba Bentsi-Enchill, Ivan Kryzhantovsky

Excusé·e·s :

Magali Bertrand, Yves Erard, Michèle Gendroz, Carole Jorge, Elika Malherbe, Bruno Maurer, Joséphine Stebler, Anne-Christel Zeiter-Grau, Svetlana Zenger,

1. Adoption de l'ordre du jour

Après ajout d'un point 2bis, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 mars 2024

Le PV est adopté à l'unanimité, avec vifs remerciements à sa rédactrice.

2bis. PV du 30 janvier 2024 – reformulation du point 8

« *Ce Règlement a dû être créé suite à la mise en place d'une collaboration du FIL avec l'École de l'Accueil. Une convention de collaboration est sur le point d'être signée avec la DGEP. Ce Règlement reprend les termes de la convention, qui prévoit que l'École de l'Accueil utilise le CQF comme certification externe du niveau de français de ses élèves (entre 300 à 500 candidat.e.s par année) ».*

La modification demandée par Joséphine Stebler dans un courriel à la secrétaire est approuvée à l'unanimité. La présidence rappelle que toute modification à un PV d'AG, si elle peut être envoyée en amont, doit être soumise lors de l'AG suivante.

3. Communications

1. *Nomination de deux nouveaux MER2.* Suite au concours 2023, la Direction a nommé Malika Ben Harrat et David Gilomen, que nous félicitons chaleureusement.

> Applaudissements de l'assemblée.

2. *Nouvelles mises au concours.* Étant donné le problème structurel posé par le grand nombre d'heures à suppléer qui se répète d'année en année, la Direction nous a demandé de mettre au concours sans tarder deux nouveaux postes de MER2 de même profil que le concours précédent, avec entrée en fonction au 1^{er} août 2025. Le processus est en cours.

Dès août 2025, il y aura 340% de postes à repourvoir ; une fois que l'ensemble des nouveaux plans d'étude sera mis au point, de nouvelles mises au concours seront donc à prévoir. La Commission de planification de la Faculté nous a demandé d'envisager ces repourvues de la façon suivante : un poste de MER1 à 100% (reconduite) ; la création d'un poste de MA à 100% et la création d'un nouveau poste de professeur associé à 100%.

3. *Quelques décisions autour du TA et de sa soutenance.* Une première réponse a été imaginée au problème posé par l'usage intensif de l'IA pour la rédaction du TA : nous allons ajouter au formulaire d'annonce préalable du travail approfondi une formule par laquelle l'étudiant·e s'engage à ne pas recourir de manière extensive à l'IA et à signaler comme des citations tous les passages ponctuels générés par une IA.

> La présidence propose que les enseignant·es dirigeant actuellement des TA informent par courriel les étudiant·es concerné·es de cette exigence académique.

Concernant l'examen de défense du TA, des précisions seront apportées dans les Directives (point 3.5, p. 8-9) : « La présentation ne doit pas être un résumé du travail [...]. La défense dure 45 minutes au minimum : 12 à 15 minutes de présentation du travail (l'étudiant·e ne doit pas lire un texte rédigé préalablement ou son éventuel powerpoint) ; 30 minutes de discussion partagées entre l'enseignant·e et l'expert·e dont 15 minutes au moins de questions-réponses avec l'étudiant·e. »

4. *Dépôt des épreuves d'examen.* Nous vous rappelons qu'elles doivent être déposées dans le bureau d'Ashley Bandade une semaine avant le début de la session des examens.
5. Les nouveaux PE Accès FLE et Préparatoire, révisés en fonction des premiers retours de la Faculté, sont sur le point de repartir au Décanat pour un dernier contrôle. Le nouveau PE Diplôme est également en cours d'examen au Décanat.
6. *Brochure Lettres et EFLE 2024-25.* Comme chaque année, cette brochure a été remise à jour. Signalons en particulier la nouvelle interview d'un ancien étudiant de FLE, Santiago Arroyave Lopez, p. 20. Rappelons que l'année dernière, nous avons refait le schéma des formations de l'EFLE, p. 7.
7. Le jeudi 23 mai à 18h30 dans l'Aula du Palais de Rumine, les étudiant·e·s UNIL (y compris EFLE) ayant participé au jury du Choix Goncourt de la Suisse – avec leurs collègues de huit autres universités – recevront leur lauréate 2023 : Neige Sinno, pour son *Triste tigre* (P.O.L., 2023). La rencontre sera en partie animée par des étudiant·e·s qui ont suivi à l'automne le cours de Master "Le Choix Goncourt de la Suisse : lire et débattre au sein d'un jury étudiant" (EFLE / programme de renforcement / programme de spécialisation MA en Littératures comparées). Inscription obligatoire !
> Alain Ausoni précise que l'inscription peut se faire sur le site de l'EFLE.
8. Autour de la préparation d'un recueil de nouvelles sur le thème de la filiation, Anne-Lise Delacrétaç et Alain Ausoni ainsi que les participant·e·s UNIL et Connaissance 3 (Université des seniors) de l'atelier d'écriture intergénérationnel accueillent la réalisatrice Rachel Noël, l'autrice Fanny Dersarzens et l'éditeur Alexandre Regad le lundi 27 mai 2024, entre 10h et 14h, à la Ferme de Dorigny. Jonathan Durandin est en train de mettre sur pied une série de lectures publiques des textes du recueil.
9. Le mardi 28 mai à 12h30 au cœur de section, un apéritif sera organisé pour fêter la sortie du volume d'*Etudes de lettres* consacré à la journée ALICE.
> Stéphanie Pahud précise que les participants à ce volume obtiendront leur exemplaire lors de cette verrée.

4. **Renouvellement des comités et commission**

Les remplacements proposés (voir tableau ci-après) sont acceptés à l'unanimité. La présidence précise que les postes ex officio seront repourvus dès janvier prochain et que les postes actuellement occupés par A.-C. Pandazis devront l'être au printemps.

5. **Divers**

Pas de divers.

La séance est levée à 13h02

Commission et comités de l'EFLE 2022-2024

Commission des examens de l'EFLE

Présidence	A. Cernuschi, M. Wüthrich
Membres	A. Ausoni, M. Détraz, C. Flütsch, Expert-e de Faculté
Suppléante	A.-C. Pandazis
PAT	A. Bandade

Comité des équivalences

Présidence (ex officio)	A. Cernuschi
Membres	M. Ben Harrat, Y. Erard, J. Favre
Suppléante	A. Ausoni

Comité de pilotage des examens d'admission et de classement

Présidence	A.-C. Pandazis
Membres	A. Cernuschi, C. François, I. Wyss
Suppléant	A.-L. Delacrétaz
PAT	S. Keller

Comité de pilotage de l'examen en vue de l'immatriculation

Présidence	A.-C. Pandazis
Membres	C. Flütsch, S. Pahud, C. Vorger
Suppléante	A.-C. Zeiter-Grau

Comité de pilotage de l'examen préalable

Présidence	M. Détraz
Membres	A. Ausoni, A.-L. Delacrétaz, C. Flütsch, C. François, S. Pahud, A.-C. Pandazis, I. Wyss
Suppléant	A. Buchs
PAT	A. Bandade

Comité responsable des activités culturelles et festives de l'EFLE

Présidence	C. François
Membres	T. Alegre, J. Durandin, S. Pahud, C. Vorger
	En lien avec l'Association des étudiant.e.s de l'EFLE

août 2024 – juillet 2026

présidence ex officio (sans M. Wüthrich)

A. Ausoni remplacé par I. Wyss

A.-C. Pandazis remplacée par R. Baroni

A. Cernuschi remplacé par N. Rochat Nogales

A.-C. Pandazis remplacée par J. Durandin (la présidence va s'organiser à l'intérieur du groupe)
N.B. C. Flütsch reprend la présidence (information post-AG)

A. Buchs intègre le Comité suppléance : J. Favre